

déposés cette année au Forum politique de haut niveau. Mais d'une autre manière, le groupe des Directeurs du développement durable, lui aussi, a fait de la question de l'agenda 2030 un point essentiel de son action. En ce qui concerne les entreprises, Global Compact s'est particulièrement mobilisé lui aussi dans son Tour de France des ODD, pour faire de la vulgarisation et de la sensibilisation.

Donc chacun de ces acteurs, nous les rassemblons au cours d'ateliers participatifs, pour l'élaboration tant de la cartographie des ODD dans nos points d'étape que pour l'élaboration de la feuille de route. Ils nous permettent de discuter ce que les différentes directions générales des ministères qui sont concernés par les ODD mettent sur la table et proposent comme types d'actions et comme types d'objectifs à atteindre spécifiquement pour la France.

La mise en œuvre et le suivi

Bien évidemment, il ne saurait y avoir de feuille de route, d'objectifs, sans dispositif de redevabilité. Les Nations unies sont particulièrement attachées à cet état de fait, puisqu'ils souhaitent que les États puissent mesurer leurs progrès, au fur et à mesure que le temps passe, dans l'atteinte des différents objectifs. Pour ce faire, ils ont mis en place un dispositif qu'on appelle "les indicateurs" : donc un certain nombre de statistiques, de chiffres, en tout cas de mesures, qui sont proposées et qui sont discutées dans le cadre de la France, dans ce que l'on appelle le "Conseil national de l'information statistique", qui est une émanation de l'INSEE. Le Conseil national d'information statistique a organisé un petit groupe ad hoc qui a, au sein des indicateurs qui sont proposés par l'ONU, puisqu'il y en a un peu plus de 200, a proposé d'avoir son propre panier d'indicateurs. Nous avons souhaité qu'il ne soit pas trop pléthorique, mais qu'il permette de recouvrir l'ensemble des problématiques qui sont traitées, des sujets qui sont traités dans chacun des ODD. L'INSEE, en tout cas le CNIS, a donc retenu un panier de 98 indicateurs, qui seront peut-être d'ailleurs amenés à évoluer un petit peu dans le temps. Ces indicateurs ont été sélectionnés et choisis non pas en chambre, mais avec l'ensemble des parties prenantes : c'est-à-dire qu'ils ont choisi ceux qui leur paraissaient soit le plus proche, par exemple un indicateur de pauvreté, soit ceux qui étaient susceptibles de constituer ce qu'on appelle "un proxy" ou une approximation de ce que pourrait être un indicateur, parce que l'INSEE ne disposait pas ou nous ne disposions pas du chiffre précis qui était proposé, dans le cadre de l'ONU. Donc ces indicateurs sont maintenant à disposition, ils vont nous permettre de suivre l'ensemble de nos progrès.

Alors maintenant, nous avons aussi d'autres chantiers qui ont été mis sur la table par le Comité interministériel pour la coopération internationale et le développement ; pas seulement cette feuille de route, pas seulement ces indicateurs, mais également d'autres types d'indicateurs. Par exemple, un indicateur de performance budgétaire. Ça, c'est un objectif, en tout cas un dispositif qu'il va nous falloir mettre en place, ce qui n'est pas forcément aisé, mais de dire finalement : "Si l'État s'engage, quels types d'engagements budgétaires viennent suivre, soutenir les progrès potentiels de notre feuille de route" ? Donc ça, c'est un point

important. Et puis d'indiquer également de faire des études d'impact de lois, à l'aune de l'atteinte des ODD.

Donc ces deux grandes demandes du CICID vont devoir être travaillées et étudiées plus particulièrement. Le dispositif de redevabilité repose également sur le Forum politique de haut niveau, qui se réunit chaque année. La France réalise des points d'étape dans lesquels elle revient sur ce qui constitue ce qu'on appelle "les ODD de rapportage" ; donc chaque fois, chaque année, vous avez un certain nombre d'ODD, qui sont examinés par l'ONU. Et cette année, ce sont en particulier les ODD environnementaux.

En 2019, nous avons un moment important, puisque tous les quatre ans, il y a une grande revue nationale et la France s'est proposé, en 2019, de présenter son grand point d'étape, sa propre revue nationale. Ce sera aussi l'occasion de présenter notre feuille de route 2020/2030 qui va constituer notre future stratégie nationale de développement durable ; et elle sera présentée par Emmanuel Macron, en marge de l'AGNU, qui constituera le segment "chef d'État" de ce Forum politique de haut niveau, qui se tiendra cette fois-ci, en septembre 2019.

Conclusion

Voilà, vous l'aurez compris, l'État s'est particulièrement mobilisé, notre gouvernement s'est particulièrement mobilisé, nous avons mis en place une gouvernance qui permet à chaque acteur de prendre toute sa part. Nous invitons chaque acteur à s'engager à co-construire cette feuille de route avec nous, mais également à s'engager dans sa propre communauté ; à expliciter lui-même comment il va atteindre les objectifs qui sont liés à son objet social par exemple. Nous invitons les entreprises à constituer des alliances, à faire leur rapport extra-financier, à l'aune des objectifs du développement durable. Nous invitons tous les responsables du développement durable au sein des entreprises, à réviser leur RSE, à l'aune des objectifs de développement durable. Nous avons devant nous un enjeu extrêmement important, qui est celui d'assurer cette transition écologique, sans oublier que les plus vulnérables sont aussi ceux qui souffrent le plus des dérèglements climatiques. Nous avons des enjeux d'égalité des genres, nous avons des enjeux d'éducation. Et l'ensemble de ces enjeux, également à porter à l'international, doivent nous permettre, dans une logique de multilatéralisme, d'œuvrer aussi pour la paix. On compte sur vous.